

CoopAc.be

ENTREPRENDRE /

autrement

EN WALLONIE
EN FLANDRE
À BRUXELLES

Et pourquoi pas créer son propre emploi?

Présentation pour les CPAS

Barbara de Radiguès

26/2/2015

Eugénie

Eugenie



Verlaine

Verlaine



Ik specialiseer me al 5 jaar in de bouw

Stimuler les gens à créer son emploi!

C'est tout bon!

- Augmente la confiance en soi
- Ouvre les champs des possibles
- Met en mouvement de manière positive
- Fais sortir les gens de chez eux et de leur milieu
- Augmente les chances de trouver un emploi

Et pour tester son projet...

Les coopératives d'activités
offrent un environnement sécurisé!

Les + des coopératives d'activités

- ✓ Maintien des allocations
- ✓ Si l'activité est rentable
 - Remboursement des frais liés à l'activité
 - Indemnité de 2€/h (CPAS plafonné exo art35)
- ✓ Un numéro d'entreprise et de TVA pour la facturation
- ✓ Une prise en charge de la comptabilité par la coopérative

Les + des coopératives d'activités

- ✓ Accompagnement continu et sur mesure
- ✓ Constitution d'un réseau
- ✓ Du temps pour développer sa clientèle
- ✓ Un cadre collectif de réussite
- ✓ Des formations sur le métier d'entreprendre
- ✓ Une aide au crédit si nécessaire

Quelques chiffres pour les 11 coopératives d'activités belges

- Aujourd'hui : **1.500 candidats entrepreneurs accompagnés/an**
- Entre 2009 et 2013 : **1.619 issues positives** sur le marché du travail après l'accompagnement
 - 1.117 création d'activités indépendantes ou d'entreprises
 - 502 retour à l'emploi

www.coopac.be



Merci pour votre attention

Barbara de Radiguès
Job Yourself asbl
bderadigues@jyb.be
02/ 256.20.74